

Compte-rendu de la séance parking du 12.10.2016

Le comité de l'APC-EPFL a été reçu chaleureusement par M. Etienne Marclay, Vice-président ressources et Infrastructures ; M. Philippe Vollichard, responsable du développement durable et M. Luca Fontana, spécialiste mobilités durables.

M. Philippe Vollichard nous a brièvement résumé de l'historique des places de parc à l'EPFL (aspect dd, enquête, consultation), en raison de la présence de Mme Anja Schuler de Transfair.

14'000 personnes se déplacent tous les jours à l'EPFL, ce qui fait 30 tonnes de CO2 par jour.

Le M1 a été mis en service en 1991 et l'enquête RUMBA existe depuis les années 90.

200 places sont réservées pour les étudiants (sur dossier, sportifs d'élite, charges de famille, mobilité réduite). Le fond de mobilité s'élève à CHF 500'000 depuis l'augmentation des places de parc en 2016.

A partir de 2017, les places de parc seront facturées au prorata de l'occupation, à l'aide d'une application (Pocketcampus) par smartphone ou PC. Le coût annuel sera de CHF 400.- maximum. Il n'y aura plus de vignette annuelle et l'horaire sera le suivant : 7h00-19h00, nuit et week-end libre. Possibilité de payer la ½ journée : 2.-, journée 3.-, mois 45.-

En contrepartie, les mesures suivantes vont être entreprises :

- Transports publics : subventionnement des abonnements MOBILIS au guichet CFF-EPFL. En pourparlers.
- Vélo : Construction d'un nouveau point vélo derrière le GR (LESO), développement du stationnement, subvention à l'achat de vélo et équipement (sécurité). Déjà 4% de vélos électriques sur le campus.
- Communication / Sensibilisation / Sécurité (bike to work, Cohabitons, semaine mobilité, Cap sur l'ouest, etc.)

Enquêtes plus approfondies sur la mobilité avec FORS-UNIL et mise à disposition des résultats aux étudiants et chercheurs. D'autres mesures sont en cours d'étude :

- Promotion du covoiturage
- Développement stations de recharge pour véhicules électriques
- Nouveau système de vélos en libre-service
- TL1 : gare de Lausanne – EPFL (2019) jusqu'au quartier de l'innovation

Volet mobilité professionnelle :

- Télétravail
- Workhubs / Antennes
- Visio conférences
- Notes de frais (directives et remboursement)

Nous remercions vivement MM. Marclay, Vollichard et Fontana pour leur transparence en matière de mobilité et soulignons la très bonne collaboration.